

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QU'ELLE NE SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr. 26 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.
(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale
DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :

ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LA LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :

A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et
de Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDEBERT, 10, place de la
Bourse.

Avis à nos Lecteurs

Tous les nouveaux abonnés et
acheteurs de la TRIBUNE qui en
feront la demande recevront franco
les feuilletons déjà publiés de notre
nouveau roman

Tambour de Montmirail

SCÈNES DE L'INVASION PRUSSIENNE EN 1814
Par M. Fortuné du BOISGOBEY

Le Général Ramollot

Il a monté en graine — en graine
d'épinards — le colonel Ramollot :
le voilà passé général et devenu mi-
nistre de la guerre !
Il se fait appeler « général Fer-
ron » pour ne pas être reconnu, mais
tout le monde sait que Ferron
n'existe pas.

Demandez dans l'armée à qui vous
voudrez, depuis les derniers cons-
crits de la classe jusqu'aux comman-
dants de corps d'armée, si quelqu'un
sait ce que c'est que Ferron, tout le
monde vous répondra : « Ferron ? in-
connu au bataillon ».

Dans le civil, quelques gens s'ima-
ginent le connaître, parce qu'il y a
un marchand de chocolat qui s'ap-
pelle à peu près comme ça. En réa-
lité, c'est Ramollot, un Ramollot
qui a traversé jadis l'Ecole polytech-
nique, et qu'on pourrait appeler au-
jourd'hui, en algèbre, un Ramollot
exposant q.

Si l'on avait quelques doutes à cet
égard, il suffirait pour les dissiper de
lire, dans le compte-rendu de la der-
nière discussion sur la loi militaire,
la partie qui contient le discours —
si cela peut s'appeler ainsi — de
M. le ministre de la guerre. Tout le
problème de la réorganisation de notre
armée consiste, pour lui, à faire
plus élégante la tenue des sous-offi-
ciers, à permettre aux séminaristes
de terminer, sans être gênés par le
service militaire, leurs études théolo-
giques et à ne plus laisser aux sous-
lieutenants et aux lieutenants le
droit de mettre les sergents à l'ours.

Si, en faisant entrer dans son mi-
nistère ce fantôme aux manches
étoilées d'argent, M. Rouvier a voulu
flatter M. Grévy, en lui montrant
qu'on pouvait trouver des spécimens
de ramollissement plus étonnants
encore que ceux de l'Elysée, M. Rou-
vier peut se vanter d'avoir réussi.

Quand on lui a demandé, à ce
grotesque ministre de la guerre, s'il
était, lui et ses collègues, pour l'ur-
gence ou contre l'urgence, c'est-à-
dire pour la discussion immédiate de
la loi militaire en dernière lecture,

ou pour son ajournement indéfini,
il a répondu que le ministère se désin-
téressait de la question.

A quoi vous intéressez-vous donc,
têtes de pipes que vous êtes, si ce
n'est pas à la défense du pays ?

Et le jour où, de son banc, le mi-
nistre de la guerre laissait tomber cette
perle, le prince de Hohenlohe, gou-
verneur de l'Alsace-Lorraine, remet-
tant aux membres d'une société alle-
mande un nouveau drapeau, leur di-
sait que le « moment était venu d'exa-
miner si l'Alsace-Lorraine était pour
l'empire germanique une barrière
suffisante du côté de l'occident, » c'est-
à-dire qu'il leur faisait entrevoir la
nécessité d'élargir la zone de dé-
fense, d'épaissir la barrière en ajou-
tant vers l'ouest, en Champagne par
conséquent, de nouveaux territoires
aux territoires conquis en 1871.

Le général Ramollot-Ferron choisit
ce jour-là, lui, pour déclarer qu'il se
désintéresse du plus ou moins de
célérité qu'on apportera à la réor-
ganisation de notre armée !

« La loi militaire, kek cekka ? L'ur-
gence ?... Pourquoi l'urgence ! Pas
b'soin. Sais pas c'que c'est péremptoi-
rement. M'en désintéresse, s'cron-
gnieugnieu ! M'en fous ! »

Voilà l'homme que M. Grévy et
M. Rouvier ont su trouver, dans les
rangs de l'armée française, pour rem-
placer le général Boulanger.

Et M. Grévy reste à l'Elysée ! Et il y
a des chambres vides à Bron, à Cha-
renton, à Biècette et dans tant d'au-
tres ailes où les vieux enfants sont
si bien soignés !

ERNEST VAUQUELIN.

NOS SOLDATS AU TONKIN

La général commandant la division
au Tonkin vient de faire connaître au
ministre de la guerre les mesures d'hy-
giène qu'il a prescrites.

La tenue des troupes se composera
du casque blanc, d'un veston en toile
de coton et d'un pantalon de toile
blanche.

Il sera distribué par homme et par
jour deux grammes d'alcool de quin-
quina jaune à 90 degrés. Dans certains
cas, cette ration pourra être doublée.

Les hommes devront la nuit se cou-
vrir le ventre de leur ceinture ; s'ils
passent la nuit hors les baraques, ils
devront se couvrir les yeux.

L'eau crue est interdite. Il est dès à
présent distribué deux rations de vin
par jour. Une boisson composée d'eau,
de thé et d'une légère quantité de
tafia sera mise en quantité suffisante à
la disposition de tous.

En aucun cas, les troupes ne seront
mises en marche de 7 heures du matin
à 5 heures du soir ; les sacs seront
transportés par des coolies, ou bien
sur des embarcations quand les routes
seront desservies par des voies navi-
gables.

Les mesures prises par le général
commandant la division du Tonkin sont
certainement fort sages ; mais que
fait-il penser d'un pays dans lequel les

soldats sont obligés de prendre de pa-
reilles précautions ?

Que faut-il penser d'un territoire
dont les conquérants sont réduits à
faire transporter leurs sacs par des in-
digènes, en attendant probablement
qu'ils leur confient leurs fusils trop
lourds pour leurs membres affaiblis par
les maladies ?

M. de Bismarck doit être vraiment
plein de reconnaissance pour Ferry
qui nous a engagés dans cette aven-
ture.

MORT DE M. BATBIE

Paris, 13 juin. — M. Batbie, sé-
nateur du Gers, ancien ministre du
24 Mai et l'inventeur du gouvernement
de combat, est mort ce matin.

Il était né à Seissan (Gers), le 31 mai
1828.

Président d'un comité électoral ré-
publicain de Paris en 1848, il avait
signé en cette qualité une adresse aux
électeurs du Gers, empreinte d'un ar-
dent et juvénile républicanisme, qu'il
ne devait pas tarder à abjurer d'une
façon complète.

Nommé auditeur au Conseil d'Etat
en 1849, il ne fut pas compris dans la
réorganisation du Conseil après le coup
d'Etat de 1851 et concourut pour le
professorat des facultés de droit. Il fut
attaché successivement aux facultés de
Dijon et de Toulouse et enfin en 1857 à
celle de Paris, comme professeur sup-
pléant, puis comme professeur titulaire
de droit administratif.

En 1860, M. Batbie fut chargé par
M. Rouland, alors ministre de l'Instruc-
tion publique, de visiter les Universités
de Belgique, de Hollande et d'Allemagne,
pour y étudier l'organisation de l'en-
seignement du droit public et adminis-
tratif.

Plusieurs fois lauréat de l'Académie
des sciences morales et politiques, au-
teur d'un *Traité de droit public et ad-
ministratif* en sept volumes, M. Batbie
poursuivait le cours de sa brillante
carrière de professeur et de juriconsul-
te, lorsque survinrent les événe-
ments de 1870.

Aux élections du 8 février 1871, il fut
 élu député du Gers et prit place dans
les rangs du centre droit.

Il avait depuis longtemps renoncé à
ses anciennes convictions démocrati-
ques et devint bientôt un des chefs et
des orateurs du parti monarchiste
dans la lutte engagée contre les ins-
titutions républicaines. Après avoir fi-
guré en juin 1872 parmi les députés de
la droite chargés de conférer avec
M. Thiers pour lui imposer une politi-
que conforme aux vues de la majorité
monarchique, il se trouva désigné,
après le message présidentiel du 13
novembre suivant, comme rapporteur
de la fameuse commission Kerdrel
chargée d'opposer à ce manifeste répu-
blicain le programme de la coalition
monarchique. Ce fut en cette circon-
stance qu'il proposa d'organiser contre
« les progrès de la barbarie révolution-
naire » un système qu'il appela « le
gouvernement de combat. »

Après le renversement de M. Thiers,
auquel il avait si activement contribué,
il entra le 25 mai 1873, dans le cabinet
de Broglie comme ministre de l'Instruc-
tion publique et des cultes. Il s'appli-
qua dès lors à rapporter les mesures
prises par ses prédécesseurs républi-
cains, repoussa le principe de l'obli-
gation de l'enseignement primaire et
contribua au succès de la loi qui dé-

clarait d'utilité publique la construc-
tion de l'église du Sacré-Cœur à Mont-
martre, en lui appliquant le bénéfice
des lois spéciales d'expropriation.

Après l'échec de la tentative de fu-
sion monarchique, le 25 novembre
1873, il suivit M. de Broglie dans sa
retraite.

Il vota contre l'amendement Wallon
qui établissait la République en France
et contre l'ensemble des lois constitu-
tionnelles.

Candidat de la droite à l'un des sièges
inamovibles du Sénat, il échoua, mais
fut élu dans le Gers et eut encore l'oc-
casion, au 16 mai 1877, d'employer son
influence contre l'établissement de la
République. M. Batbie fut un de ceux
qui poussèrent, même après les élec-
tions du 14 octobre 1877, le maréchal
à la résistance. Mais depuis la démis-
sion de M. de Mac Mahon, il ne jouait
plus au Sénat qu'un rôle des plus effa-
cés.

Convoitises allemandes

M. de Hohenlohe a prononcé un
discours à Buxwiller en remettant un
drapeau à l'Association des anciens
militaires (*Kriegerverein*). Nous en
extrayons le passage suivant :

Nous avons réuni l'Alsace et la Lorraine à
l'Empire allemand avec le consentement
unanime de la nation allemande, parce
qu'une expérience séculaire nous a forcés à
couvrir notre frontière occidentale. Du mo-
ment que la situation en Europe est pé-
rilleuse ou menace de le devenir, nous
devons nous demander si cette frontière est
en réalité garantie. Le gouvernement a
donc de ce chef des devoirs à remplir. Mais
je n'estime pas que ce soit là la seule mis-
sion du gouvernement. Notre tâche est plus
grande : elle embrasse un vaste champ
d'activité féconde pour la prospérité morale
et matérielle du pays. Le gouvernement
s'efforcera d'être à la hauteur de cette
tâche.

M. de Hohenlohe estime, sans doute,
que la frontière allemande serait bien
plus sûrement garantie si l'Empire s'é-
tendait à la Franche-Comté, la Cham-
pagne et quelques autres de nos dé-
partements.

Nous estimons, de notre côté, que
notre frontière de l'Est sera bien mieux
protégée quand nous nous serons an-
nexés certains territoires nécessaires à
notre sécurité.

On sent que ces manières de voir di-
vergentes ne sont pas faites pour assu-
rer une paix durable, et ce n'est pas
M. de Hohenlohe qui contribuera à la
maintenir.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE »
Par fil télégraphique spécial

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

LA GAUCHE RADICALE

Paris, 13 avril. — La Gauche radi-
cale s'est réunie aujourd'hui au Palais-
Bourbon, sous la présidence de M. Ju-
lien. A l'unanimité, le groupe a décidé
de soutenir les candidatures de M. de
Mahy aux fonctions de vice-président
de la Chambre et de M. Le Hérissé à
celles de secrétaire.

L'Extrême-Gauche s'est réunie éga-
lement et a pris la même résolution.

L'EMPRUNT DE ST-ETIENNE

Paris, 13 juin. — On a distribué au-
jourd'hui aux députés un certain nom-
bre de documents parlementaires par-
mi lesquels nous devons signaler le
projet de loi adopté le 26 mai 1887,
tendant à autoriser la ville de Saint-
Etienne à contracter un emprunt de
130,000 francs.

L'EXTRÊME GAUCHE

Paris, 13 juin. — L'Extrême gauche
s'est réunie aujourd'hui sous la prési-
dence de M. Barodet.

Elle a été immédiatement informée
des choix faits par la Gauche radicale
pour les élections complémentaires au
bureau de la Chambre.

M. Achard a vivement protesté
contre la candidature de M. de Mahy
qui a toujours voté avec les adversaires
du radicalisme.

La réunion a décidé d'adopter les
deux candidatures de Mahy et Le Hé-
rissé, mais en déclarant néanmoins que
ses membres conserveraient leur liberté
d'action pour le vote.

M. Lesage, député du Cher, a ensuite
informé le groupe qu'il comptait inter-
peller demain le gouvernement au su-
jet de la surtaxe des céréales et de ses
effets relativement à l'alimentation pu-
blique.

D'autre part, M. Ducoudray, député
de la Nièvre, a fait savoir qu'à la suite
de l'interpellation de M. Lesage, il dé-
poserait une proposition tendant à
abroger le droit de 5 francs sur les
céréales sans toucher aux surtaxes sur
la farine et les bestiaux.

L'Extrême gauche a décidé d'appuyer
MM. Lesage et Ducoudray.

LA CHAMBRE

Séance du 13 juin

PRÉSIDENCE DE M. ERNEST LAURENCE

La séance est ouverte à 2 h.

Elections au Bureau de la
Chambre

Après la lecture et l'adoption du procès
verbal qui a lieu sans incident, le président
informe ses collègues qu'il va faire procéder
au scrutin pour l'élection d'un vice-prési-
dent et d'un secrétaire.

Le Règlement

Avant de faire connaître le résultat du
scrutin, le président signale ce fait que plu-
sieurs bulletins ont été mis dans l'urne sous
enveloppe non cachetée.

Il fait connaître l'article 89 du règlement
La question n'ayant pas de précédent doit
être tranchée par la Chambre.

Le président ajoute que M. Perillier
propose de ne pas tenir compte des bulletins
incriminés.

M. Madier-Montjau dit que le bureau
seul doit être juge de la question.

M. Perillier est également d'avis que la
question étant relative au règlement, c'est
au bureau qu'il appartient de statuer.

M. de Cassagnac raille la Chambre in-
validant un vice-président républicain. Il voit
là un accès de mauvaise humeur de la part
des radicaux qui s'acharnent sur une pa-
reille velle de dignité de la Chambre. Le
député orléano-bonapartiste fait appel à
l'équité des gauches en faveur de M. De-
velle.

M. Pelletan dit qu'on s'expliquera aisément
l'intervention de M. de Cassagnac ;
c'est le même motif qui l'a fait intervenir
dans une précédente séance pour un rappel
au règlement.

Le président annonce qu'il consultera la
Chambre sur la validité de l'élection.

M. Madier-Montjau proteste et déclare
que le règlement est méconnu.

Si la Chambre vote, on fera passer une
illégalité dans la jurisprudence.

M. Cazeaux demande au président de
proclamer avant de procéder au vote le
résultat du scrutin.

Le président maintient sa volonté de con-
sulter la Chambre.

M. Cazeaux veut parler, M. Ernest La-
fèvre lui enlève la parole.

M. Dugué de la Fauconnerie proteste
avec violence. Il est rappelé à l'ordre.

La Chambre consultée décide de ne pas
annuler les bulletins contestés.

Résultats du scrutin

Le Président fait connaître le résultat du
scrutin.

Pour l'élection du vice-président :
Votants : 282. — Bulletins blancs : 5.
MM. DEVELLE..... 189
DE MAHY..... 189

Pour l'élection du secrétaire :
MM. HORTIER..... 200 voix, L.
DEVELLE..... 172 —
Bulletins nuls : 4.

La Loi Militaire

M. Mézières demande que le titre II de la
loi militaire soit discuté avant le titre I^{er}, en
s'appuyant sur ce que le service de trois
ans a été attaqué avec le plus de vivacité
dans la discussion générale.

L'orateur entre dans de longues considé-
rations comparatives sur les deux articles.
La proposition Mézières est repoussée par
390 voix contre 180.

Les Délégués mineurs

Par 350 voix contre 130, la Chambre dé-
cide ensuite qu'elle siégera le vendredi pour
discuter la loi sur les délégués mineurs.
La séance est levée à 6 heures 45.

INFORMATIONS

APPEL DU CONTINGENT

Paris, 13 juin. — L'appel des jeunes
soldats du contingent affectés à la ca-
valerie est fixé au 3 octobre pro-
chain.

LA REVUE DU 14 JUILLET

Paris, 13 juin. — On annonce que la
revue du 14 Juillet aura lieu cette
année comme d'habitude, contrairement
au bruit qui avait couru.

Un ordre du gouverneur de Paris,
communiqué au rapport de la place,
prescrit aux chefs de corps d'exercer
les troupes aux marches et aux défilés.

CARGAISON DE PRINCES

Calais, 13 juin. — Le duc et la du-
chesse d'Edimbourg avec leur suite,
venant directement de Marseille, le
grand duc et la grande duchesse de
Mecklembourg-Strelitz, l'archiduc Ro-
dolphe, le prince héritier d'Autriche,
le duc d'Aoste, frère du roi d'Italie,
allant au jubilé de la reine Victoria,
sont attendus à Calais où de magnifiques
paquebots, spécialement mis à leur
disposition, doivent les conduire à
Douvres. Les quatre enfants du duc
d'Edimbourg se sont embarqués hier
soir.

L'élection législative de la Haute-Marne

Chaumont, 13 juin. — Voici les ré-
sultats complets de l'élection législative
de la Haute-Marne (ballottage) :
MM. Vitry, républicain... (élu) 23,622
Bourlon de Rouvres, cons. 27,407
Vitry..... 1,367

Il s'agissait de remplacer M. Danelle-
Bernardin, nommé récemment sénateur.
Au premier tour, les voix s'étaient

Feuilleton de la TRIBUNE du 14 Juin 1887

Tambour de Montmirail

PAR
Fortuné du BOISGOBEY

III

L'héroïque peloton diminuait, et les
uhlans galopèrent toujours.

Mais le paysan et le capitaine se
maintenaient en ligne, et le sous-lieutenant comptait sur eux.

Tout à coup, une exclamation de
rage éclata à sa droite.

— Tonnerre ! jurait le capitaine, le
bai-brun est touché ! je suis pris !

Albert allait s'arrêter, quand la voix
rude de Champoreau lui cria :

— Sous-lieutenant Boissier, je vous re-
mets le commandement, et je vous or-
donne d'achever la reconnaissance.

Les Prussiens arrivaient en masse.

Il y eut un choc formidable, et Al-
bert, en piquant des deux, entendit en-
core ces mots qui se perdirent dans le
bruit des sabres heurtés :

— L'ordre porte : Chauménil, la Ro-
thière et retour au quartier général
par Brienne !

Le vieux dragon, en tombant, pen-
sait encore à la consigne.

IV

Albert profita du désordre qui suivit
la chute du capitaine pour prendre une
assez forte avance.

Les dernières paroles que le vieux
dragon lui avait jetées en tombant
avaient éveillé en lui un sentiment
nouveau, celui du devoir militaire.

Le sous-lieutenant de dix-neuf ans
comprit tout à coup que le vrai courage
pouvait quelquefois consister à faire
devant l'ennemi.

— J'ai une mission, se disait-il, et il
faut la remplir à tout prix.

Il ne se demandait pas encore comment
il se tirerait des difficultés sans nom-
bre d'une reconnaissance en pleine
nuit, dans un pays où il n'était jamais
venu.

Champoreau avait dit : « Marchez !
et il marchait, ou plutôt il galopait
de toute la vitesse de son alean.

La noble bête dévorait l'espace, mais
déjà les uhlans avaient repris la pour-
suite, et Albert entendait derrière lui
leurs cris furieux.

Pauvre capitaine ! ils l'ont tué,
murmura-t-il, et son cœur se serrait
en pensant qu'il aurait peut-être pu
le défendre.

Il tourna la tête et il vit que les
Prussiens arrivaient à fond de train et
en masse.

Leurs montures ne valaient pas la
sienne, mais ils avaient l'avantage du
nombre.

Albert devait les distancer s'il n'é-
prouvait pas d'accident ; seulement il

était à la merci d'un faux pas de son
cheval.

De plus, la route n'était plus droite ;
elle serpentait dans la plaine, en dé-
crivant des courbes fréquentes, et, à la
clarté douteuse des étoiles, le sous-
lieutenant voyait des deux côtés miroi-
ter des flaque d'eau.

Le chemin traversait un marais, et
un cavalier qui oserait couper au plus
court devait forcément dévaler celui
qui suivait les détours de la chaussée.

Albert, qui ne connaissait pas le ter-
rain, ne pouvait pas risquer cette ma-
nœuvre, mais les uhlans étaient peut-
être de force à la tenter.

Le plus grave danger était là.

Le jeune officier le comprenait si
bien, qu'il ne cessait, tout en galopant,
d'avoir l'œil sur la plaine.

divisées entre MM. Vitry, républicain, 24,444; Boulton de Rouvres, réactionnaire, 20,130, et Vitry, indépendant, 5,335.

Au 4 octobre, M. Danell-Bernardin avait été élu, sur l'unique liste républicaine, par 34,450 voix, alors que la liste réactionnaire obtenait une moyenne de 24,000 voi.

Le Journal-Krupp

Berlin, 13 juin. — M. Friedrich Krupp va fonder un journal spécial qui paraîtra à Essen. Ce journal sera politique et scientifique.

D'après ce qui se dit ici, ce journal serait l'organe spécial de la direction d'artillerie du grand état-major. Il ne dirait pas un mot des usines d'Essen, pas plus que de ce qu'il regarde l'armée allemande; par contre, les armements étrangers de terre et de mer seraient étudiés et exposés dans tous leurs détails.

Un officier d'état-major disait au sujet de ce nouveau journal que les Allemands n'ont pas besoin qu'on leur parle des armements de l'Allemagne; ils les connaissent, mais qu'en voyant où en sont les armements des nations voisines, ils resteront convaincus du triomphe de l'Allemagne.

TRAVAUX AUTOUR DE METZ

Metz, 13 juin. — On annonce l'arrivée d'un convoi de Spandau, entièrement chargé de poudre, fabriquée exclusivement pour le nouveau matériel de fortification que l'état-major fait renouer. De grands travaux de retranchements ont été entrepris autour du fort Saint-Julien, entre les routes d'Antilly et de Sainte-Barbe.

A la bataille de Borny, le 14 août 1870, ce terrain était occupé par la division Legrand et la division Lorencez. Après des efforts acharnés, ces deux divisions françaises, épuisées par une lutte courageuse, mais trop inégale, durent se retirer sous la protection du fort Saint-Julien. 60,000 hommes de troupes allemandes avaient tourné le bois Faillly et arrivaient en masses par la route d'Antilly. Ce sont ces points que l'artillerie allemande.

L'Empereur Guillaume et le Kronprinz

Berlin, 13 juin. — L'empereur Guillaume a passé une bonne nuit. Son état est satisfaisant.

Cependant, dans l'entourage de l'empereur, l'inquiétude est toujours très vive.

Il y a toujours une foule énorme devant la fenêtre où Guillaume I^{er} se montre tous les jours. Le peuple semble attendre son vieux empereur et se désespère de ne pas le voir.

La cour, on est très superstitieux. Plusieurs personnes prétendent que ces jours derniers on avait vu une dame blanche, ce qui, comme on le sait, dans la famille Hohenzollern, est considéré comme un présage infaillible de mort.

L'état du kronprinz est toujours le même, bien qu'on veuille cacher la vérité.

En Angleterre, le docteur Mackenzie continuerait à lui appliquer le même traitement qu'à Potsdam. Il se confirme que les docteurs Wegner et Landgraf accompagneraient le prince en Angleterre.

Berlin, 13 juin. — L'état de l'empereur est loin d'être satisfaisant. Les douleurs dans le bas ventre persistent; par contre, l'inflammation des yeux est moins vive, mais l'état de prostration est complet. L'empereur devient très impatient; avant-hier, il s'est élané hors de son lit au moment où ses domestiques et les médecins étaient absents. Samedi était l'anniversaire de son mariage, personne évidemment n'a été reçu au Palais. La foule se porte tous les jours en masse sur la promenade des Tilleuls, mais le vieux monarque ne paraît pas à la fenêtre.

Les journaux sont à peu près muets sur la santé de Guillaume ne voulant pas s'exposer à se faire donner un trop gros démenti par les événements. On

rapprochait à vue d'œil, et Albert préparait de nouveau son pistolet pour se débarrasser de ce voisinage incommode, quand une plainte nettement accentuée en excellent français vint trapper son oreille.

— Au secours! à moi! criait la voix lamentable de l'infortuné Panardel.

Tout s'expliquait encore une fois. Dans la rencontre avec les uhlands, Agénor avait été assez heureux.

Placé au milieu du peloton, il avait pu éviter les coups de sabre, et il en avait été quitte pour un choc violent qui avait failli le désarçonner.

Mais une fois la ligne prussienne passée, le hussard n'avait pensé qu'à fuir le plus vite possible, et il avait si bien éperonné son cheval à tort et à travers, que l'animal avait fini par prendre le mors aux dents.

Tant qu'il avait galopé sur la chaussée, Panardel, qui ne demandait qu'à mettre de l'espace entre lui et les uhlands, n'avait pas trop cherché à le retenir; mais quand il l'avait vu se lancer dans le marais, il s'était vainement efforcé de l'arrêter.

Ce fut peine perdue. Le cheval, devenu fou, exécutait des bonds insensés et se ruait aveuglément à travers les fondrières.

Le danger n'avait fait que changer de nature. Au lieu de tomber sous les coups de pointe des Prussiens, Agénor était menacé de périr englouti dans la boue.

— Par ici! suivez mon cheval, criait Albert qui, tout en compatissant fort à la situation du malheureux cavalier, n'avait ni le temps ni la possibilité de le secourir.

aimé mieux ne rien dire. L'empereur s'affaiblissait de plus en plus. Les médecins espèrent encore que la robuste constitution du vieux souverain l'emportera sur le mal cette fois encore. Ce qui inquiète surtout, c'est que ces indispositions plus ou moins graves se rapprochent de plus en plus, ainsi que l'a fait remarquer le docteur Lauer.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

VOL IMPORTANT

Anvers, 13 juin. — Il y a quelques jours, la Banque de Paris et des Pays-Bas expédiait de Paris à MM. Havenit et Simon un paquet contenant 250 titres à 20 livres, n^{os} 142,501 à 142,750, et 50 titres à 100 livres n^{os} 22,202 à 22,251, d'une valeur totale de 10,000 livres, de l'emprunt Argentin 1887, titres définitifs.

A l'arrivée du train à Anvers, on constata la disparition du précieux paquet.

L'administration des chemins de fer prétend que le colis a été perdu et non volé. Cependant le parquet a été averti et les recherches sont menées activement.

LE VOYAGE DE M. GLADSTONE

Londres, 13 juin. — On vient d'exposer à Swansea une collection de tout ce qui a été offert à M. Gladstone lors de son récent voyage au pays de Galles.

Cette collection comprend : quatre-vingt-six adresses, dont la plupart sont illustrées; une riche cassette, une clef en or, plusieurs haches, etc. La valeur de tous les présents offerts au chef du parti libéral est estimée à 1,500 livres sterling, soit 37,500 francs.

LES ÉMIGRANTS IRLANDAIS

New-York, 13 juin. — Les autorités américaines ont refusé de laisser débarquer soixante-quatre nouveaux émigrants irlandais reconnus comme indigents. La Compagnie de navigation qui les a transportés vient d'introduire une instance judiciaire pour faire rapporter cette mesure.

LES RUSSES DANS L'ASIE CENTRALE

Londres, 13 juin. — Le Standard reconnaît la gravité de la situation dans l'Asie centrale; il prévoit que les Russes ne discontinueront pas leur marche en avant. Le Times apprend de Calcutta que l'on considère comme inévitable la chute de l'émir d'Afghanistan.

ARRONDISSEMENTS ALSACIENS

Colmar, 13 juin. — Le correspondant strasbourgeois de la Gazette de France écrit savoir que les arrondissements de Colmar et de Mulhouse vont être partagés en deux arrondissements de Colmar-ville et Colmar-campagne, arrondissements de Mulhouse-ville et Mulhouse-campagne. Les villes de Barr, Dieuze et Saarunion deviendraient des chefs-lieux d'arrondissements nouveaux.

TREMBLEMENT DE TERRE AU MEXIQUE

New-York, 13 juin. — Une dépêche de Mexico annonce que des tremblements de terre ont été ressentis dans l'état de Guerrero.

AFFAIRES D'IRLANDE

Londres, 13 juin. — Un meeting s'est tenu hier près de Bodke. M. Dawitt a loué vivement les tenants d'avoir résisté aux hussiers. Il estime que conseiller la modération dans les circonstances actuelles serait conseiller une lâcheté nationale. On assure que l'ordre est donné d'arrêter M. Dawitt.

Le Times prévoit que la discussion du bill de coercition sera loin d'être terminée vendredi, et qu'il faudra alors recourir à l'application du procédé proposé par M. Smith, consistant à voter en bloc tout ce qui restera alors en discussion.

LA QUESTION D'ÉGYPTÉ

Constantinople, 13 juin. — Les cercles musulmans sont indignés contre les ministres turcs qui ont apposé leur signature à une convention constituant l'abdication des droits du khalife en Egypte. Ils espèrent que le sultan ne la ratifiera pas. Les ministres turcs, aidés par l'influence anglaise, circonviennent le sultan, empêchant l'expression des sentiments des musulmans de pénétrer jusqu'à lui.

Londres, 13 juin. — Une dépêche de Constantinople, adressée au Times, constate que le retard de la ratification de la convention anglo-turque est dû aux remontrances énergiques présentées à la Turquie par la France et la Russie au sujet de l'article 5.

Sir W. White et sir H. Drummond Wolff

ont répondu qu'aucune modification n'était admissible, mais que la réoccupation de l'Egypte ne serait faite qu'en cas de grande nécessité.

Suivant une dépêche du Daily News, datée de Constantinople, les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche ont félicité le sultan au sujet de la convention anglo-turque dont la ratification est désormais certaine. Cette information est considérée comme une manœuvre destinée à faire prendre à l'Autriche et à l'Allemagne une attitude qu'elle n'ont pas prise jusqu'à présent.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

Sofia, 13 juin. — La situation en Bulgarie devient de plus en plus difficile. Le mal contentement fait tous les jours de nouveaux progrès en province. Partout on réclame une prompte convocation de la Sobranie.

Les régents, MM. Moutkourouf et Jiskoff, sont partis pour Varna, afin de tranquilliser les esprits.

Au sein même du gouvernement, il existe des tiraillements. Les régents et les ministres ne sont pas d'accord, et, si cet état de choses venait à se prolonger, le parti gouvernemental pourrait bien se diviser en deux fractions opposées, ce qui aboutirait certainement à une guerre civile.

Sofia, 13 juin. — Les journaux publient, en tête de leurs colonnes, un entrefilet déclarant que les bruits répandus dans le public par des personnes intéressées, et tendant à faire croire que la régence serait disposée soit à proclamer la République, soit à faire des concessions à la Russie, soit à accepter pour régent Aleko-Pacha, sont de pures inventions. On ajoute que la confiance du peuple dans la régence doit être la même que précédemment. Les régents continueront de tenir haut et ferme le drapeau national, et parviendront à sortir de la crise actuelle en maintenant intacte l'indépendance du pays.

Vienne, 13 juin. — Suivant des avis de Sofia, la Turquie serait disposée à choisir pour candidat au trône de Bulgarie le prince Ferdinand de Cobourg.

Sofia, 13 juin. — Le conseil des ministres a décidé de convoquer la grande Sobranie le 17, à Tirnova.

La Cour suprême de Leipzig

Leipzig, 13 juin. — Les débats du procès intenté à huit Alsaciens-Lorrains pour participation à la Ligue des patriotes, s'ouvrent devant la cour suprême de Leipzig, aujourd'hui.

Parmi les avocats qui défendent les accusés figurent deux membres du barreau de Strasbourg, puis MM. Reuling et Sachs, avocats à la cour suprême de Leipzig, et M. Munchel, avocat à Berlin, le chaud partisan politique de Richter, et le défenseur du comte d'Arnim dans le mémorable procès de 1874. M. Munchel défend M. Blech.

Le Post, de Berlin, écrit tenir de bonne source que le ministère public, immédiatement après l'ouverture de l'audience, demandera que les débats aient lieu à huis clos. Ce journal ajoute qu'il n'existe aucun motif pour que la cour n'accède pas à cette demande.

Dès que cette cause sera jugée, la cour devra s'occuper du procès en haute trahison et espionnage intenté à M. Klein et consorts.

Il est possible qu'on se voie forcé d'ajourner ce dernier procès, M. Klein étant malade; il se trouve en ce moment à l'infirmerie de la prison préventive.

Voir nos dernières Dépêches A LA 3^e PAGE

LA REINE

Les Anglais se préparent à célébrer le cinquantenaire du règne de leur reine. Ils vont dépenser des millions pour cette fête, tandis que dans les faubourgs de Londres continuera à crouper une population dont la misère et l'abrutissement alcoolique sont la honte de l'humanité (mot de Gladstone).

On se demande ce que les Anglais honorent dans leur reine. C'est la prospérité, rien que la prospérité. Cette femme est heureuse. C'est sa seule gloire. Une gloire qu'elle n'a pas eu de peine à obtenir.

Elle est montée sur son trône très jeune. Elle pouvait tout pour le bien.

Elle pouvait être bonne, généreuse; elle pouvait mériter l'amour et la reconnaissance de son peuple.

Et dans ce long règne de cinquante ans on ne lui a pas vu accomplir une seule de ces actions que le cœur commande et qu'il est habile à la raison de se laisser imposer. La reine Victoria a été sans honte, sans pitié. Sous son règne, l'Angleterre a augmenté ses possessions, a assouvi quelquefois sa voracité, et on n'a rien fait pour les hommes. La reine devait être la mère des malheureux; elle aurait dû couvrir son royaume d'hôpitaux, de refuges pour les vagabonds, d'asiles pour les abandonnés, de maisons de retraite pour la vieillesse. Et de tout cela, elle n'a rien fait.

Elle a vécu dans un amour égoïste pour son mari; puis, dans une intimité qui révolte, avec un cocher.

Elle est bien Anglaise, cette femme, maussade, au cœur sec, qui, dans les circonstances les plus solennelles, manque de douceur et ne sut pas user de ce beau droit de grâce que les peuples donnent à leurs maîtres.

L'exécution d'O'Donnell restera comme un opprobre sur la mémoire de la reine. O'Donnell, pauvre minceur irlandais qui émigré, rencontre un traître, Carrey, le chef du complot de Phoenix-Park. Carrey, pour un peu d'argent, avait dénoncé ceux qu'il avait entraînés, ses complices, ses victimes. Sept de ces malheureux avaient été pendus.

Il n'y avait dans l'univers rien d'infâme comme Carrey. O'Donnell le rencontra; il lui dit: « Vous êtes bien Carrey? » L'autre se trouble. O'Donnell le tue et se livre.

L'humanité, la justice, absoluaient ce justicier. Il n'avait même pas tué pour une vengeance personnelle. Il avait infligé la peine du talion à l'assassin des sept malheureux conjurés de Phoenix-Park. Il avait frappé sous l'impulsion d'un sentiment vraiment noble. Tout ce qu'il y a de bon sur cette terre, la justice, la pitié, la bonté, tout cela, c'est lui.

Dans sa vie, elle a donné en toutes circonstances des marques d'une pitié sévère de cœur. Elle a une liste civile énorme, et les pauvres n'en ont presque rien. L'Irlande a traversé des disettes effroyables. Pauvre Irlande, qui pour se nourrir ne demande que des pommes de terre! La reine ne lui a jamais envoyé une livre sterling.

Un jour une fille de ferme tua un homme qui l'avait violée.

La reine laissa pendre la fille de ferme. Le violateur était noble et riche!

C'est pour fêter cette femme que dans toutes les parties du monde les peuples paient des contributions supplémentaires. L'Indien, l'Indien, le sauvage océanien, le fellah en Egypte sont tenus de s'associer aux réjouissances de leurs conquérants pour l'impitoyable vieille reine dont le cœur n'a jamais souffert de leurs douleurs.

Il n'y aura peut-être jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

Il n'y aura jamais eu au monde de fêtes plus pompeuses que celles du jubilé de la reine. Mais sûrement il n'y aura jamais eu de pompes plus menteuses.

procès-verbal contre la famille Faudin et Delaporte pour scandale dans une église servant à un culte reconnu par l'Etat.

Dans une lettre qu'il a adressée à la suite de ces faits au ministre de l'instruction publique et des cultes, un membre de la famille Faudin, M. Delaporte, s'exprime comme suit:

Il vient de se passer, jeudi 9 juin, dans le 18^e arrondissement, un fait qui mérite d'être porté à votre connaissance et pour lequel bon nombre d'habitants du quartier réclament prompt justice: mercredi 8 juin, vingt-cinq élèves des écoles de l'arrondissement, qui devaient faire leur première communion le lendemain, devaient également être examinés pour l'obtention du certificat d'études; ils ont été prévenus que, s'ils se rendaient à l'invitation de la Ville, ils ne seraient pas admis à faire leur première communion.

Naturellement, monsieur le ministre, les parents de ces enfants ne crurent pas devoir faire attention à cette menace; ils envoyèrent examiner leurs enfants le matin à la mairie.

Mais il paraît que la menace était réelle, car le curé de Clignancourt se reproduit en invectives contre l'administration et empêche ces pauvres enfants, qui ne s'étaient rendus que pour le désir d'obtenir leur certificat d'études, de faire leur première communion.

Les Gaulois de Saint-Maur

Une trouvaille singulière vient d'être faite par M. Macé, architecte du parc St-Maur.

Il faisait procéder à la plantation d'un tableau de vente de terrains, lorsqu'il remarqua que la pioche du terrassier ramenait, parmi des ossements, des morceaux de fer rouillés.

M. Macé prit un de ces fragments et reconnut un fer de *gesum*, sorte de dard dont se servaient les Gaulois. Peu d'instants après, il découvrait un squelette de soldat armé à l'antique.

M. Macé se souvint que la presqu'île Saint-Maur avait, pendant de longues années servi de citadelle aux Bagaudes, chassés d'Auvergne, par les troupes de Maximien, au troisième siècle. Or, nulle trace n'était restée des fameux combats perpétrés par la légende, mais sur lesquels l'histoire était à peu près muette.

Les fouilles furent continuées.

A l'heure qu'il est, une cinquantaine de tombes ont été éventrées; une des dernières mises au jour contient un chef aquatin et une *Soldune* ou *Sodune*. Les deux squelettes sont étroitement enlacés, la tête du soldat reposant sur la poitrine du maître auquel il s'était voué au point de vouloir suivre la coutume, partager sa tombe.

Le chef porte l'armure de mailles complète, la *saurie*, épée à deux mains dentelée, et deux javelots. Son ami ou client, pour employer le terme consacré, n'est armé que d'un javelot.

Il y a parmi les ossements un certain nombre de squelettes féminins... ce qui n'est pas étonnant, puisque les Gaulois combattant aux côtés de leurs parents.

Le champ de repos, d'après les sondages opérés, serait d'au moins 800 mètres carrés, et promet aux archéologues des découvertes intéressantes.

On a déjà pu réunir de nombreuses épées, toutes garnies de leurs fourreaux, des *parazoniums* (sorte de poignard de miséricorde), des *angous*, des *matris*, petits javelots, des fibules, des pièces de monnaie, etc., etc.

AMORCE AUX COCOS

La banque de Monaco a couru, ces jours derniers, un très grand danger. Elle ne s'en doute probablement pas. Deux individus fort ingénieux, les nommés H... et M..., ont trouvé récemment le moyen de gagner à la roulette la somme ronde de un million avec 24,000 francs. Persuadés que leur procédé était infaillible, ils publièrent une brochure dans laquelle ils démontrèrent mathématiquement, et de la façon la plus claire, le bien fondé de leur combinaison.

Cette brochure, tirée à un très grand nombre d'exemplaires, fut distribuée dans l'Europe toute entière.

H... et M... s'étaient installés rue d'Assas, recevant bientôt plusieurs milliers de lettres demandant des renseignements. Beaucoup de correspondants envoyaient de l'argent et sollicitaient les deux associés de bien vouloir les intéresser à leur combinaison. En deux mois, il arriva au bureau de la rue d'Assas environ vingt mille lettres de France, d'Italie, d'Espagne de Suisse et d'autres pays, et à peu près 60,000 francs. En

possession de cet argent, H... et M... partirent pour Monaco, et se mirent en mesure de faire sauter la banque. Malheureusement, ils reconnurent bien vite que leur méthode n'était pas ce qu'ils avaient pensé, et au bout de la première journée ils ne restaient pas un sou des 24,000 francs qu'ils avaient exposés sur le tapis vert.

Après cette rude épreuve, ils rentrèrent à Paris avec le reste de l'argent, soit 36,000 francs, et pour se consoler de leurs déboires, ils louèrent une voiture au mois et fréquentèrent les restaurants à la mode.

C'est pendant un repas plantureux et arrosé de vins généreux que la police est venue les dérangés.

M. de Buschère, commissaire de police qui a conduit l'enquête, a envoyé les deux associés au Dépôt.

Après avoir fait de nombreuses victimes dans la Vienne, une terrible épidémie, la suette miliaire, a fait son apparition dans le département de la Haute-Vienne où elle a décimé la population de Bussière-Poitevine.

La suette miliaire est une maladie qui se présente presque toujours à l'état d'épidémie, et dont les principaux caractères sont des sueurs abondantes d'une odeur insupportable, et une éruption de très petites vésicules ayant la forme de grains de millet. On l'appelle quelquefois la suette anglaise, à cause des grands ravages qu'elle fit en Angleterre au quinzième siècle; suette picarde pour une raison analogue, et plus souvent suette miliaire à cause de la forme de l'éruption.

Pendant les quelques heures qui précèdent l'apparition des sueurs caractéristiques, l'individu atteint éprouve du malaise, de la lassitude, mais souvent la suette éclate brusquement, sans prodromes, par des sueurs d'une abondance extrême; l'individu, qui s'est couché bien portant, se réveille littéralement inondé, et si on soulève les draps de sa couche, on voit s'élever une vapeur aussi dense que si elle s'échappait d'une machine en pression. Cette buée a l'odeur de la paille pourrie.

Le malade éprouve, en même temps, une constriction très pénible à l'épigastre, des fourmillements dans les doigts et une tendance aux syncopes.

La gravité de cette maladie varie suivant les épidémies; parfois la suette miliaire tue en un ou deux jours, quelques-uns même en quelques heures. Vers le sixième ou septième jour, des syncopes mortelles peuvent survenir, mais il est des personnes chez lesquelles tout se borne à une fièvre intense.

Les épidémies ordinaires emportent en moyenne un vingtième des malades; mais une épidémie grave peut en emporter un cinquième.

Nous avons cru devoir transcrire ce rapide exposé médical, parce que la suette miliaire est une maladie infailliblement connue, surtout à Paris, où on ne la rencontre qu'à l'état isolé, puis il suffit de donner une idée de l'effroi dans lequel se trouve la population de Bussière-Poitevine.

Dix personnes sont déjà mortes depuis trois jours, et plus de cent cinquante sont atteintes, ce qui constitue un chiffre effrayant étant donné le nombre des habitants de cette petite commune.

On cite le cas d'une famille qui est véritablement navrant.

Le 1^{er} juin, M^{lle} Bourgardier ressentait les premières atteintes du terrible mal. Le samedi 4, ses deux filles, l'une âgée de vingt-quatre ans, l'autre de vingt-deux, s'allaient à leur tour.

Le 6, à dix heures du soir, la plus jeune des filles mourut. A minuit, la mère succomba à son tour, et M^{lle} Bourgardier elle-même rendait le dernier soupir pendant qu'on procédait à l'inhalation de sa mère et de ses deux filles.

J'aurais omis de vous dire qu'une des particularités de cette singulière maladie est de frapper surtout les femmes.

Le préfet de la Haute-Vienne a envoyé à Bussière un interne de l'hôpital de Limoges, que le médecin des épidémies et les docteurs des environs de Bussière le secondant dans sa tâche; il a prescrit des mesures sanitaires et ordonné une distribution gratuite de médicaments aux indigents.

Le conseil d'hygiène a approuvé les mesures prises et a fait espérer que le terrible fléau sera vaincu, mais il faut que la population, épouvantée, s'enfuit de Bussière comme d'une ville maudite.

REVUE DES MARCHÉS

Pailles et fourrages. — Lyon : De même que mercredi, la culture était en petit nombre au marché de la place de la Croix, par contre les marchands de fourrages étaient assez bien représentés; on comptait, en effet environ 60 voitures de pailles ou fourrages.

Les luzernes nouvelles commencent à arriver, mais nous avons constaté que la majeure partie de la marchandise présentée laissait à désirer au point de vue de la qualité; on voit que les premières coupes qui ont été faites par un temps pluvieux et qui n'ont pu sécher convenablement se ressentent de cet état d'humidité qui, tout en nuisant à leur aspect, leur enlève également de leur valeur.

Le beau temps que nous avons depuis quelques jours va permettre d'achever la fauchaison dans d'excellentes conditions, et sans aucun doute nous aurons sur nos prochains marchés des marchandises bien supérieures à celles que nous avons vues jusqu'ici. Sous la pression générale que l'on aura cette année une bonne récolte, les acheteurs se tiennent sur une prudente réserve; aussi les transactions ont-elles été assez limitées. Les luzernes nouvelles étaient tenues de 5 50 à 6 fr., mais ces cours étaient difficiles à pratiquer; nous avons constaté le prix de 5 fr. 50 pour des luzernes tout premier choix; quant à la marchandise ordinaire, nous ne croyons pas que le prix de 5 fr. ait été dépassé.

Les fourrages vieux ainsi que les pailles, conservent les prix signalés dans notre dernier bulletin. On a payé :

Paille de seigle.....	7 50 à 7 75
— de froment.....	6 75 à 7 00
— d'avoine.....	5 50 à 5 75
Foin 1 ^{er} choix.....	8 25 à 8 50
Foin ordinaire.....	7 50 à 7 75
Luzerne nouvelle choix.....	5 50 à 5 75
Luzerne nouvelle.....	5 25 à 5 50
Luzerne vieille choix.....	7 50 à 7 75
Luzerne ordinaire.....	6 75 à 7 00
Espartacettes.....	6 50 à 6 75
Regains.....	5 25 à 5 50

NOTA. — L'avoine paye 2 fr. d'entrée; la luzerne et le foin de toute espèce paient 80 c.; la paille de toute nature paie 60 c.

Graines-Noyaux-Tourteaux. — Les nouvelles que nous avons de la récolte sont assez satisfaisantes; dans notre rayon il y a peu de colza, mais ce qu'il y a est bon, la cosse est bien garnie, la qualité avec la température que nous avons maintenant sera certainement très bonne. Au point de vue des transactions, il se fait peu de choses et les prix restent les mêmes. Savoir :

Graines de Colza de pays... 27 50 à 30 50

— Normande... 29 50 à 29 50

— Hongrie... 20 50 à 29 50

Notre correspondant de Lille nous écrit à la date du 9 juin :

« Les colzas sont très calmes, par suite de la baisse du marché de Paris, les luzernes disponibles ou flottants qui avaient monté, il y a quelques jours, jusqu'à 27 fr. et 27 25, ne sont plus vendables aujourd'hui à ces prix. Ce qui a été fait, du reste, provient de réalisations de contrats passés il y a un mois à bas prix, car les laines n'offrent rien au demandeur de 50 à 75 centimes de plus que les plus haut prix pratiqués ici, ce qui fait croire que la baisse ne sera que passagère. »

« Les lins Bombay disponibles au juillet-septembre sont nivelés aux cours de 27 25 à 27 50; Azoff, non offerts; Plata, 24 25 à 24 50. »

MARCHÉ DE LYON-VAISE

Bestiaux-viandes. — Moutons. — Aménés, 4990; renvois, 2560.

Voici, par provenance, le nombre amené et les prix payés.

Amenés	Qualités	Prix extrêmes
Charollais.....	1150 170 158 152	150 à 175
Bressans.....	430 170 158 152	150 à 175
Bourbonnais.....	48 130 120 105	95 à 134
Haute-Saône.....	230 165 150 152	145 à 170
Auvergne.....	2460 125 115 110	105 à 132
Afrique.....	430 160 150 140	135 à 165
Divers.....	30 160 150 145	140 à 165

Notre marché commence à se ressentir de la température que nous avons, la boucherie achète peu. Les prix à la réunion d'aujourd'hui sont restés sans grands changements. Nous avons constaté que les moutons d'Afrique, qui étaient en grand nombre, ont difficilement trouvé preneurs, et par ce fait ont dû être renvoyés.

Bœufs. — Aménés 541, renvois 160. La réunion d'aujourd'hui a eu un peu d'animation, et cela malgré une nouvelle baisse de 10 à 15 fr., on a payé de 85 à 130 fr. les 100 kil. Les prix s'entendent droits d'octroi et d'abattage non compris.

Veaux. — Aménés, 1.060, envoi, 0. Prix payés, 1^{er} qté, 96; 2^e qté, 90; 3^e qté, 85; prix extrêmes, 80 à 100.

Dès le début du marché, la vente a été assez facile, mais le mouvement ne s'est pas maintenu; car vers la fin de la réunion, les transactions sont devenues plus laborieuses. Les prix s'entendent droits et de voiturage compris.

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

OUVERTURES DE FAILLITES

Lyon. — Du sieur Jean-Marie Gingère, restaurateur, rue Cuvier, 100. Jugement du 6; syndic M. Regaud.

Du sieur Merle, coiffeur, demeurant à Montebat, rue des Platanes, Jugement du 9 juin; syndic M. Jules Roland.

Du sieur Charollais, cafetier, rue de Marseille, 13. Jugement du 9 juin; syndic M. Feys.

Du sieur Louis Rivière, fabricant de sirops, à Montebat, rue Saint-Isidore, 30. Jugement du 9 juin; syndic M. Roland.

Du sieur Fernand Morval, consignataire, place Kléber, 6. Jugement du 9 juin; syndic M. Feys.

Du sieur Victor Toupet, marchand forain, demeurant rue Thomassin, 21. Jugement du 9 juin; syndic M. Canavy.

Du sieur Dobbs, commerçant, rue Rachais, 13. Jugement du 9 juin; syndic M. Regaud.

De la dame veuve Rigollet, née Antoine Sauvignat, marchande de mercerie, rue Bellecour, 4. Jugement du 9 juin; syndic M. Regaud.

De la dame Serve, commerçante, rue Mazenod, 104. Jugement du 9 juin; syndic M. Canavy.

DEMANDES EN SEPARATION

M. Pondevaux, avoué, — 3 juin. — Estelle Laisne, ép. Charles Chaine, md de chaussures, r. Thibaudière, 22.

M. Guillemin, avoué, — 4 juin. — Antoinette Sabatier, ép. Joannès Clère, ex-bijoutier, r. de la Gerbe, 6.

M. Peiron, avoué. — 31 mai, Pierrette Mathevon, ép. Eugène Pétre, rue Pierre-Corneille, 4.

M. Peiron, avoué. — 8 juin, Sylvie Buissonnet, ép. Joseph Millard, chemin de la Rive, 2, Villeurbanne.

M. Peiron, avoué. — 8 juin, Anne Mariens, ép. François Buy, rue de la Pyramide, 33.

M. Gaillot, avoué. — 8 juin, Francienne Simonin, ép. Michel Montagnier, grande rue de la Croix-Rousse, 16.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

M. Miserey, a vendu son comptoir rue Neuve, 21.

M. Robert, a acq. de M. Liveret, fonds d'épicerie et comptoir, r. du Terrail, 16.

M. Pécier, r. de la Madeleine, 38, a vendu son café-comptoir.

M. Poincaré, r. du Chapeau-Rouge, 11, a vendu son restaurant.

Mme veuve A. Ricard, r. Tête-d'Or, 34, a vendu son comptoir.

Mlle Ribaucourt, c. Lafayette, 118, a vendu son herbier.

M. Michel Touquet, r. St-Clair, 4, a vendu son épicerie.

M. Perrotin, r. Richan, 20, a vendu son épicerie.

M. Rossoti, à Lagnieu, a vendu le café de la Gare.

Mme veuve Tarifat, à Vinal (Isère), a vendu son fonds d'horlogerie-bijouterie.

M. Clocher, c. Lafayette prolongé, 32, a vendu son café-restaurant.

Les mariés Boyer, place Rouville, 2, ont vendu leur comptoir-vins.

M. Méant, gr. r. St-Clair, 17, a vendu son débit de boissons.

Foire de la Huitaine

RHONE. — 13, Villefranche; 15, St-Symphorien-sur-Coise; 16, Montroffier; Chenelette.

DROME. — 13, Châtelain-en-Vercors; 15, Montélimar, Cléon-d'Andran, Suze-la-Rousse; 16, St-Paul, Monjoyer.

ARDECHE. — 15, St-Julien-du-Gua, Dorans, 18, Cour.

CANTAL. — 13, Condat; 16, Pierrefort; 18, Besse, Maurs; 19, Allanche.

JURA. — 13, Morez, Baume, Fleurs; 15, Annecy, Conflans, Voiteur; 16, Boncier, la Tour-du-Melz, Freisambert, Saint-Laurent; 18, Chagnagnole, Montmorot; 20, Thoiry.

AIN. — 18, Seyssel, Revonnas, Ste-Julie; 14, Peyrieux, Izerore, Montrevil; 15, Ruel-la-Belmont, Belleydieu; 16, Villereux; 17, Thoissey; 18, Foissiat, Marchamp.

ISERE. — 13, Crémieu, Le Sappey; 14, Montseveroux; 15, St-Savin; Tullins; 16, Passins, le Pin; 17, St-Pierre-d'Ent; 18, Goncelin, Bovesse-O.

Cours officiel des Marchandises en gros SUR LA PLACE DE LYON

Lyon, 11 juin

Abbrévié : N. nomin. M. manque. P.C. s. cours

GRAINES ET FARINES

Blé de pays... 27 65 28 25

— de Russie... 27 50 28 20

— d'Amérique... 27 75 28 25

— d'Algérie tend... 27 25 28 25

— dur... 27 25 28 25

Seigle... 17 50 17 50

Orge de brasserie... 17 50 19 50

— de mouture... 15 50 16 20

Avoine... 15 50 16 50

Son... 10 50 11 50

Farine de comm., 1^{re} 1.125 k... 48 50 50 50

— de boulage... 52 50 55 50

— ronde... 47 50 49 50

Fécule indigène... 30 50 32 50

Riz Pégu... 30 50 32 50

— Saigon... 30 50 32 50

Rizon Piém. éoumé... 33 50 40 50

— glacé A... 40 50 40 50

PÂTES ALIMENTAIRES

Pâtes extra choix... 1.100 k. 65 50 80 50

— choix... 60 50 75 50

— 1^{re} qualité... 58 50 67 50

SUCRES

1^{er} en pain du N¹ sorte 1.100 k. 105 50 110 50

— Marseille 1... 105 50 105 50

— de glaciage... 105 50 105 50

— de glaciage en p... 44 50 45 50

N... 42 degrés... 50 50 55 50

CACAO

Cacao... 1.100 k. 340 50 345 50

— Caraque... 340 50 355 50

CAFÉS

Café jaune de l'Inde Mala... 1.100 k. 425 430

— vert de l'Inde... 420 430

— Ceylan plantat. fin vert... 420 425

— Rio lavé... 420 425

— Santos... 420 425

— Java vert... 420 425

— jaune... 420 450

— Guadeloupe habitant... 450 50

— boniteur... 450 50

— Moka, Zanzibar, teur... 440 445

AMANDES

Amandes de Sicile ou sorte 1.100 k. 160 50

— d'axe, Languedoc... 175 50

— à la princesse... 175 50

Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple).

Panorama de Reischaffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE PARIS

du 13 juin 1887

Précédente

VALEURS

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente

Précédente